Envoyé en préfecture le 08/10/2025
Reçu en préfecture le 08/10/2025
Publié le
ID : 031-213101843-20251002-DE2025_65CM1707-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 02 OCTOBRE 2025

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à 20h30
En exercice	**19**	Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,
Présents	**12**	S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Procuration	**5**	sous la présidence de Marion RIVOIRE,
Votants	**17**	Maire.

Date de la convocation : 22/09/2025
Date d'affichage de la convocation : 22/09/2025
Date d'affichage de la délibération : 06/10/2025

Etaient présents : MM RIVOIRE Marion, BACOU Colette, CORTES Didier, JAIME Emmanuel, JEULIN-CARREY Florence, JORDAN Robert, MIERE Mélissa, MOENNARD Charlotte, NAVARRO Pierre, PARIS Benjamin, ROUZAUD Françis, TOUCHEBEUF Olivier.

Ont été excusés : ARRUÉ Philippe, VERGER Guillaume

Ont donné procuration : CAMUS Anne-Lise à JEULIN-CARREY Florence, FAURÉ Bernadette à NAVARRO Pierre, DICCIANI Isabelle à JAIME Emmanuel, GLEYSES Lucie à PARIS Benjamin, NOEL Martine à CORTES Didier

M. Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-65 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 juillet 2025

Exposé

Madame la Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 juillet 2025.
Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce dernier.

Décision

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 17 juillet 2025.

La délibération est adoptée à

17	VOIX POUR
0	ABSTENTION(S)
0	VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 02/10/2025

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES

La Maire
Marion RIVOIRE

MAIRIE de FLOURENS (Haute-Garonne)

Envoyé en préfecture le 08/10/2025
Reçu en préfecture le 08/10/2025
Publié le
ID : 031-213101843-20251002-DE2025_65CM1707-DE